

L'association "collectif interdépartemental de défense de l'usager citoyen contribuable" (siège social en Haute Garonne) a adressé la lettre suivante à Mme Ségolène Royal et à M. Nicolas Sarkozy, dénonçant l'injustice de la taxe d'ordures ménagères, et demandant de passer à la redevance classique.

Notre collectif associatif, collectif déchets Girondin "Réduisons nos déchets en Gironde", est partie prenante de cette initiative tout en précisant que seule la redevance incitative permettra d'accompagner les efforts de réduire les déchets, c'est-à-dire un paiement proportionnel à la quantité des déchets non triés donnés à la collecte, par pesée embarquée ou poches prépayées ou nombre de relevages ou tout autre système équivalent et responsabilisant le citoyen et l'entreprise.

N'hésitez pas à faire publier par votre presse locale ou régionale ce courrier et nos remarques.

Cordialement,  
Philippe Mora  
Collectif réduisons nos déchets en Gironde

**(N'oubliez pas de lire le courrier dans les pages suivantes)**

**Collectif Interdépartemental de Défense de l'Usager Citoyen Contribuable,**  
**52 Associations de défense fédérées sur 64 départements**  
**(Statuts Apolitiques au J.O du 10 Mai 2003 et 26 Novembre 2005)**  
Siège : 51, Rue Principale 31800 Pointis-Jnard, Tél : 05 61 95 11 13 – 06 82 69 10 80  
E.mail : [DefenseUsagen@aol.com](mailto:DefenseUsagen@aol.com)

**EXPERTISE DE LA SOCIETE CIVILE : lettre ouverte  
à Ségolène ROYAL et à Nicolas SARKOZY.**

Madame, Monsieur,

Notre Collectif s'est hissé en première ligne au plan national pour dénoncer de multiples dérives fiscales nationales, régionales et intercommunales. **Il prévient qu'une révolte des contribuables est en marche.**

Parmi ces dérives, la création de la taxe foncière inique d'enlèvement des ordures ménagères en lieu et place de la redevance égalitaire conforme à toute facture d'un service public.

Montants induits relevés pour 89% d'usagers surfiscalisés en zone rurale : de 100 € à 1800 €, avec des hausses de 30% à 2820%, se cumulant à celles des 3 colonnes Région, Département et Commune  
**Cela se nomme de la discrimination fiscale et du racket**

Même la Loi de Finance 2005 votée grâce à notre action par le Président des Maires de France au Parlement en vue de limiter en 2006 une partie des iniquités foncières, reste inappliquée par vos élus.

Un arbre significatif masquant la forêt de plusieurs autres dérives fiscales régionales et intercommunales.

Nos articles de presse joints sont unanimes sur le caractère scandaleux ou frauduleux de décisions de vos élus dans 40% d'intercoms, **dont 90% sont PS et 10% UMP.** Vous en assumez donc la responsabilité

Ainsi est-il possible que certains de vos élus décident des hausses exorbitantes de la fiscalité locales, en toute impunité, sans aucun contrôle, ni études d'impact préalables, ni information, ni consultation, prenant les contribuables en otage et créant des disparités fiscales inacceptables entre usagers d'un même service public, ce qui est contraire à un Arrêt du Conseil d'Etat.

D'où ce premier dossier chiffré sur 64 départements, par nos 52 fédérations d'associations de la société civile en colère, les délais judiciaires français les plus longs d'Europe ne garantissant plus la défense immédiate de nos droits. Face aux verrouillages administratifs flagrants, il ne nous restait donc plus qu'à vous alerter, ce qui prouve l'omerta régnant dans le système actuel pour protéger certains élus politiques.

Donnez-nous la preuve de votre stature, de votre envergure ou de votre pointure de présidentiables, non par des promesses, mais par votre intervention en vue de rétablir par tous les moyens, Décret, Arrêté, **avant Mars 2007, la même redevance égalitaire pour tous des déchets ménagers.** N'est-elle pas d'ailleurs préconisée par toutes les instances nationales, ADEME, écologistes, élus honnêtes, etc...?

**En aurez-vous la faculté, l'étoffe, le pouvoir et l'autorité en tant que Présidentiables ?**

Assujettie à 15 postes fiscaux déjà existants, variant tous d'une moyenne de 10% l'an, et à 5 nouvelles taxes 2006, **la pression fiscale directe, indirecte, prélèvements, s'élève à plus de 62% du PIB, TVA comprise, (notre expertise comptable en cours arrive même à 66%),** alors que pour garantir la croissance vitale de tout grand pays, **il faudrait ne pas dépasser 45% !** Voilà pourquoi tenter d'officialiser demain un seuil de 60% maximum d'impôts aux Français est inacceptable. C'est une imposture de plus !

En outre, nos citoyens contribuables paient aussi des calamités dont ils ne sont pas responsables : fiasco politique Droite Gauche, voitures brûlées, bâtiments publics détruits, colonisation des prestations sociales, AZF, Erika. Sans compter les voyages électoraux, le trop de Collectivités Territoriales, les bavures, les gabcgies, les déficits, les constructions pharaoniques, etc... sans même que figure le mot Contribuable dans aucun discours, ni dans aucun programme électoral. **C'est dire l'ampleur du mépris politique à l'égard des contribuables qui payent à la fois vos élus...et leurs dérives fiscales !**

D'autant qu'aucun règlement interne, aucune charte obligatoire des élus, ne permet en France de contrôler ceux-ci dans l'exercice de leurs mandats, ni de les mettre sous surveillance concernant la dépense publique ou son utilisation. **Telle est la cause profonde et l'ampleur exacte du malaise français !**

De nouvelles dispositions prévoyant pour 2007, encore une nouvelle taxe foncière exorbitante, cette fois sur propriétés et terrains non bâtis, « **1 à 3€ le m<sup>2</sup>** », remettent en cause le Droit Français à la Propriété ! Comment peut être crédible toute personne présidentiable prétendant encourager l'accès à la propriété, lorsque celle-ci devient un délit en France, parce que ses propres élus la fiscalisent à outrance ?...

Vos formations politiques respectives, 220 000 et 310 000 adhérents, ne totalisent pas même 1% des quelques 40 millions d'électeurs que nous représentons, qui ne sont inscrits dans aucun parti politique. Vous allez donc devoir répondre à ce dossier bien avant les Présidentielles !...Sinon gare ?...

Devoir rétablir immédiatement l'ordre républicain dans la fiscalité française, réduire cette nouvelle forme de délinquance fiscale, rabaisser significativement le seuil de la pression fiscale ne permettant plus aux Français de jouir du fruit exact de leur travail. Devoir contrôler vos élus, la dépense publique et annuler les taxes asphyxiant ou verbalisant la Propriété. Bref une situation fiscale devenue la carotide des scrutins.

**De votre réactivité à solutionner ces iniquités d'ici 2mois, dépendra alors la mise en route de consignes électorales auprès de ces millions d'électeurs contribuables français et de leurs millions de bénévoles associatifs, bien obligés de palier aujourd'hui aux innombrables carences politiques.**

Sans réponse sérieuse, que les articles 14 et 15 de la Charte des Droits de l'Homme et du Citoyen nous autorisent à vous réclamer publiquement, vous nous obligeriez pour 2007 et pour 2008, à faire opérer un tri sélectif électoral sans précédent... qu'il faudra bien vous faire payer très cher à notre tour.

Ce 12 Décembre 2006, le Président,  
**Alain PADOVANI**



**LETTRE RC/AR**

Copies : Premier Ministre,  
Assemblée Nationale, Sénat,  
5 Chaînes Télévision,  
Contribuables Associés 136 000 adhérents  
Presse Régionale et Médias nationaux,,  
La Propriété Privée Rurale, Le Cri du Contribuable,  
Avocat du Collectif.

*15 Archiles de Presse joints*